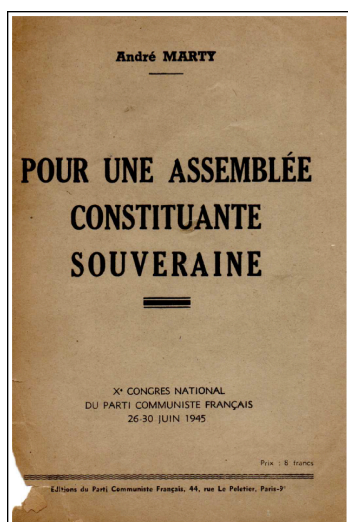




« À la Bastille ! Abattons la Bastille des trusts ! »

« C'est au nom du salut public que nous voulons exproprier les trusts et les réduire au néant. »

Après l'épisode des élections présidentielles et celui des législatives, il pourrait sembler que le monde du Travail soit dans une période de flottement, d'incompréhension, de désespoir... En regardant ce spectacle uniquement sous l'angle orienté par la classe dominante, il y a de quoi ; par contre, en prenant un peu de recul et de réflexion, en ne nous laissant pas confisquer par des imposteurs l'espace politique qui est le nôtre, nous nous trouvons dans une situation on ne peut plus claire où tous les mécanismes institutionnels sont dévoilés et délégitimés par une abstention massive et historique, et où la mise en scène vulgaire de la part du Capital ne fait plus illusion.



C'est dans ce contexte, que *Rouges Vifs IDF* ressort un discours d'*André MARTY*, ancien secrétaire du P.C.F., lors du X^e congrès du P.C.F. en juin 1945. Ce texte officiel et les réflexions élaborées par le P.C.F. de l'époque rentrent dans une curieuse résonance avec la situation politique d'aujourd'hui.

Plus de soixante-dix ans après, la pertinence et la clairvoyance des camarades révolutionnaires de l'époque restent d'actualité ; pire, cela montre qu'alors que « *les trusts sans Patrie* » ont su continuer à manœuvrer et à améliorer leur domination (on parlait déjà de « *véritable super-gouvernement international* »), il semblerait qu'aujourd'hui les réflexions révolutionnaires et visionnaires de l'époque aient été abandonnées depuis bien longtemps maintenant. Cela donne non seulement l'explication de la situation actuelle, mais aussi des pistes pour nous en sortir.

Alors qu'en 2017 le Capital vient de "s'offrir" un banquier comme président de la République et une assemblée à sa botte, revenir sur la débâcle de 1940 et surtout sur la manière dont les pleins pouvoirs ont été donnés à Pétain est troublant.

Redire qu'à l'époque « *l'autorité de la Nation sur ses représentants et ses gouvernements, s'est avérée plus faible que l'autorité des puissances de l'argent (les 200 familles, les trusts)* » nous rappelle, dans un autre contexte, ce que nous vivons aujourd'hui.

Pire, même pas deux mois après la capitulation nazie, les camarades disaient déjà que : « *non seulement les trusts ont réussi à échapper au châtement mérité, mais ils exercent en ce moment une influence croissante sur la vie de la nation.* » ; et d'ajouter que « *les intérêts de ces forces continuent à s'opposer à ceux de la nation* », c'est-à-dire à ceux du peuple. Qu'en est-il alors de la puissance du Capital plus de soixante-dix ans après ? Dit autrement, qu'a mis en place le monde du Travail contre ces parasites ?

Alors que nous avons vécu sous Hollande des passages en force par 49-3, maintenant le passage en force par ordonnances, lire que « *depuis 1924, toutes les mesures essentielles ont été prises par décrets-lois* » peut nous permettre de comprendre la logique qui se met en place. Car il ne s'agit pas de parler seulement de passage en force, mais surtout du côté "commode" pour les élus de ne plus voter et de ne plus rendre de comptes à leurs électeurs. Le Parti Communiste parle alors de « *dégénérescence parlementaire (...) [qui] a abouti au pouvoir personnel, à l'autocratie camouflée en paternalisme, à un fascisme de type français.* »

Finalement, « *l'absence de contrôle démocratique* » (du peuple envers les élus et des élus envers le gouvernement) a rendu possibles le « *complot* » et la « *haute trahison* » de la part des trusts.

Aujourd'hui, que contrôlons-nous des élus ? Que contrôlent les élus du gouvernement ?

Quand certains usurpateurs essaient de faire croire qu'un homme providentiel pourrait rassembler le monde du Travail lors d'une élection présidentielle mise en scène par la classe dominante, il est bon de rappeler quelques concepts développés par des révolutionnaires. À la sortie de la guerre, le Capital a fait pression pour obtenir des institutions qui lui seraient encore favorables ; les communistes étaient lucides sur les enjeux : un « *président de la République élu pour 10 ans, avec tous les ministres choisis par lui, un Conseil d'État préparant les lois et un Corps législatif devenu consultatif, encore freiné par un Sénat conservateur. Toutes ces propositions n'ont qu'un but : brouiller les cartes, revenir au pouvoir personnel pétainisque que veulent et qu'exigent les trusts.* »

Faire croire que l'on pourrait s'en sortir dans des institutions du Capital est mensonger. **Les institutions sont partie intégrante de la lutte des classes et nous avons perdu depuis bien longtemps sur ce terrain-là** ; encore faut-il le savoir pour conquérir des institutions révolutionnaires par lesquelles le Travail pourra s'émanciper.

Dans la proposition du P.C.F., « *le Président de la République est élu, naturellement, par l'Assemblée* » qui a « *naturellement le droit de le remplacer en cas de forfaiture ou de manquement grave à l'exécution du programme sur lequel le Président est élu.* »

Aujourd'hui, qui dénonce l'élection au suffrage direct du Président de la République ?

Concernant les législatives où l'on était sommés de voter contre la majorité présidentielle, ou pour un nom, nous sommes très loin de la vision révolutionnaire développée dans ce document. Par exemple, le groupe communiste proposait un projet de loi en 1927 qui précisait : « *l'élection ne peut avoir lieu qu'au scrutin de liste national qui permet et qui exige le vote sur le programme et non sur les hommes. La conséquence en est que chaque parti est tenu d'élaborer son programme et que la vie politique du pays gagne immédiatement en sérieux et en profondeur, garantissant la continuité des cabinets ministériels.* »

Dans ce discours, de nombreux points et réflexions sont mis sur la table. Par exemple sur la question des hauts fonctionnaires qui « *sont formés et sélectionnés dans les classes riches ou les milieux qui leur sont directement inféodés* » et qui sont « *choisis par cooptation* » et imposés au gouvernement.

Et d'ajouter : « *Au lieu d'un Parlement qui fasse les ministres, lesquels règlent l'action des bureaux, nous avons des bureaux qui règlent l'action des ministres, lesquels feront marcher le Parlement* ». N'est-ce pas terriblement d'actualité ?

Le chantier est important : « *désignation des juges par voie d'élection* » ; « *disparition du Sénat* » car « *seul, le suffrage direct est réellement démocratique* » ; création de Conseils « *élus par l'Assemblée nationale* » afin de mettre fin aux « *grands corps d'État* » « *formés d'hommes choisis entre eux par cooptation et aux mains des trusts* » ; « *tout élu doit être révocable* » ; « *disparition des préfets et des sous-préfets* » ; « *abolition de la féodalité moderne, des deux cents familles, des trusts (...) assurée par la Constitution* », etc.

Il semblerait que nous soyons toujours en attente de l'Assemblée Constituante que les communistes revendiquaient juste après guerre. L'enjeu est de taille, car tout ce qui a été mis en place depuis soixante-dix ans n'a fait que renforcer la domination des trusts, des 200 familles qui aujourd'hui ont su et dû se "payer" un coup d'État pour aller encore plus loin dans le pillage des richesses que le Travail est pourtant seul à créer.

Texte du discours disponible sur <http://rougesvifs.org/?p=391>

Paris, le 29 juin 2017